



Projet pédagogique des Accueils de Loisirs « Jeunes » de l'ex- Canton de Montreuil-Bellay

Sommaire

1)	<i>Préambule</i>	<i>p</i>
2)	<i>Les éléments du diagnostic</i>	<i>p</i>
3)	<i>Le public</i>	<i>p</i>
4)	<i>Les moyens mis à disposition</i>	<i>p</i>
	① <i>Matériels</i>	
	② <i>Financiers</i>	
	③ <i>Humains</i>	
	④ <i>L'équipe</i>	
5)	<i>Fonctionnement des espaces jeunes</i>	<i>p</i>
6)	<i>Les objectifs</i>	<i>p</i>
7)	<i>Charte de fonctionnement</i>	<i>p</i>
8)	<i>Règlement intérieur</i>	<i>p</i>
9)	<i>L'évaluation</i>	<i>p</i>
10)	<i>Conclusion</i>	<i>p</i>

1) Préambule :

Ce document se veut un guide pédagogique à la réflexion et à la mise en place d'actions éducatives à destination des jeunes âgés de plus de 11 ans du territoire intercommunal.

Il est rappelé que ce projet s'inscrit dans la logique du Projet éducatif 2017/2020 du territoire de l'ex-canton de Montreuil-Bellay.

Le Projet Educatif De Territoire est un cadre de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative et les autres administrations de l'Etat concernées (Ville, culture, famille, etc...), des associations, des institutions culturelles et sportives, les représentants des parents d'élèves, etc...

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et **après** l'école. Il formalise l'engagement des différents partenaires de se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants.

2) Les éléments du diagnostic :

Le territoire...

Le CSC Roland CHARRIER se situe à MONTREUIL-BELLAY chef-lieu et pôle économique d'un canton qui regroupe 13 communes que nous avons répartis en 2 pôles :

Le pôle ouest :

- CIZAY LA MADELEINE
- COURCHAMPS
- BROSSAY
- LE VAUDELNAY
- LE PUY NOTRE DAME
- SAINT MACAIRE DU BOIS

Le pôle est :

- SAINT JUSTE/DIVE
- LE COUDRAY MACOUARD
- SAINT CYR EN BOURG
- BREZE
- EPIEDS
- ANTOIGNE

A la périphérie de 4 « pôles d'équilibre » : SAUMUR et DOUE LA FONTAINE (49), THOUARS (79), LOUDUN (86), la commune de MONTREUIL-BELLAY bénéficie d'une situation géographique particulière aux confins de 4 départements :

Le Maine et Loire, l'Indre et Loire, les Deux Sèvres et la Vienne.

Ces caractéristiques lui confèrent l'aspect attractif des "villes rurales". Ainsi la population cantonale va utiliser les différents services proposés par les commerçants, la ville et le tissu associatif de MONTREUIL-BELLAY.

On peut identifier trois zones distinctes qui organisent cette petite ville de 4244 habitants : (chiffre INSEE 2017)

- Il y a la ville centre avec ses commerces, administrations publiques et bien sûr l'hyper centre historique et touristique.
- Au nord-ouest la rivière du Thouet délimite naturellement la "nouvelle ville" avec les faubourgs et ses quartiers résidentiels : Les Plantes et La Salle.
- Plus à l'est la ligne de chemin de fer découpe elle aussi la ville. Ici "**La Herse**" quartier urbain en milieu rural où est concentré une forte proportion de logements de type Habitations à Loyer Modéré (HLM) ainsi que les infrastructures sportives et sociales (y compris le CSC R.CHARRIER).
De nombreux atouts sur ce territoire avec : le tourisme dû au château et ses remparts au bord du Thouet, l'économie du secteur de la ZI La grande Champagne et la représentation non négligeable de la communauté avec les écoles élémentaires/primaires (2 publiques, 1 privée), le Collège Calypso, le Lycée professionnel agricole ou encore la Maison Familiale.
Atouts qui jouent un rôle dans le fonctionnement et les actions du CSCRC.

...Et le CSC

Le Centre Social et Culturel Roland Charrier défend lui aussi des valeurs comme bon nombre de Centre Sociaux. La dignité humaine, la solidarité, la démocratie, la laïcité, et la mixité sociale sont autant de préoccupations qui animent notre Centre Social.

Ce dernier est un lieu de proximité pour tous où se rencontre toutes les générations. C'est un espace de vie sociale où l'on peut s'exprimer, concevoir et réaliser. C'est aussi un lieu où se côtoient bénévoles et professionnels qui veillent à de grands principes comme : l'acceptation de l'autre / le vivre ensemble / le partage / l'accompagnement / l'entraide / l'apprentissage (et ce tout au long de sa vie) / la valorisation de l'individu par le collectif / le faire avec notamment à travers la mise en œuvre d'un projet social.

Et c'est dans ce but que l'équipe d'animation jeunesse, tente de répondre aux différents besoins des publics. Ici l'équipe d'animation a réfléchi lors de l'écriture de ce projet pédagogique à distinguer les différents publics que le secteur jeunesse est amené à toucher.

3) Le Public

Le principe de l'accueil jeunes libre est possible à partir du moment où le jeune a terminé son parcours scolaire primaire et jusqu'à 25 ans. Il convient de faire une distinction des publics en fonction de leurs attentes qui, de par la différence d'âge, ne traduisent pas les mêmes aspirations.

L'équipe pédagogique a travaillé autour de ces attentes selon la méthode suivante : **→Notre définition →Nos constats →Notre rôle →Notre démarche**

Les 11-12 ans :

→Notre définition

- Ils quittent le monde de l'enfance
- Ils font leur entrée au collège
- Ils ont quelques appréhensions par rapport aux grands jeunes
- Ils changent de comportement (le caractère s'affirme)
- Ils sont participatifs / pas force de propositions

→Nos constats

- Volonté forte de découvrir l'espace jeunes et de participer aux activités (vers 11 ans ils ne sont plus attirés par l'accueil de loisirs enfance mais ne sont pas encore tout à fait prêt pour le fonctionnement des espaces jeunesse)
- Besoin d'écoute et de réponses à leurs nombreuses questions sur la vie, le sport, les relations filles/gars, les conflits, le corps en changement...
- Demande de présence de l'animateur, en demande de relation à l'adulte qui soit différent de celui du parent ou de l'enseignant.
- Pas de jugement

→Notre rôle

- Avoir une attention particulière
- Être à l'écoute de leurs attentes et besoins
- Être adulte référent
- Être force de proposition

Les parents

→Notre définition

Relativement moins présent sur l'espace jeune, ils ont néanmoins eux aussi, une place et un rôle majeur au sein de l'accueil.

→Nos constats

- Souhaitent un encadrement similaire à celui de l'ALI (L'accueil libre fait peur pour les plus jeunes)
- En demande d'attention particulière pour leurs enfants
- Eviter de mélanger grands/petits
- Une attention vis-à-vis des consommations (tabac/alcool/cannabis)
- Besoin d'être rassuré

→Notre rôle

- Les rassurer & avoir une posture d'adulte référent
- Les informer sur le vécu de l'enfant sur les différentes activités

→Notre démarche commune

Idée « d'accueil passerelle » qui prend en compte les besoins des jeunes mais aussi rassure les parents et les enfants pas tout à fait prêts à adopter ce nouveau cadre.

- 1) Proposition d'animations ou de sortie collective à destination des Enfants de l'ALI. Afin de favoriser le lien et la connaissance des animateurs et des lieux d'accueils pour une cohérence en matière de jeunesse sur tout le territoire
- 2) Animations communes et proposition de séjours en partenariat avec la Ville de MB (en lien à l'éducateur sportif)
- 3) Un temps annuel type « portes ouvertes » avec une proposition d'activité (en mai ou juin)
- 4) Une $\frac{1}{2}$ journée par période de vacances en lien avec l'ALI et l'animateur référent

-> Regard sur l'implication des parents à l'échelle du Centre

Légende : implication physique / pédagogique / sur les instances

L'implication des parents... c'est quoi ? :

- Accompagner des sorties
- Accompagnement dans les projets de leurs jeunes
- Coups de mains ponctuels
- Bénévolat

Les instances d'implications :

- La commission jeunesse
- Le CA
- Les manifestations du CSC
- Des ateliers à thèmes
- Temps forts de valorisation
- Informations sur ce qui s'organise/bilan
- Connaître/prendre connaissance du fonctionnement pédagogique
- Groupe de travail

→Notre constat

Les moins :	Les plus :
<ul style="list-style-type: none">- Peu de sollicitation- Pas de demande particulière- Connaissance du projet pédagogique restreinte- Mode de communication pas adapté- Pas de parents sur la commission jeunesse- Pas de parents sur les groupes de travail- Pas de parents sur CA (« barbant », « fait peur », « temps à consacrer »)	<ul style="list-style-type: none">- Présents sur sollicitation de projet- Coups de mains si cela est organisé/planifié à l'avance- Echange en direct- Projet pédagogique valorisé par l'activité et par les acteurs (élus & entre parents...)

Les jeunes filles :

→Notre définition

- Les jeunes filles se construisent individuellement ou en petit groupe de pairs
- Elles connaissent des changements physiologique et physique plus tôt que les garçons (Lien à la maturité, à l'estime de soi et la confiance en soi)
- Une attention particulière autour de l'image et l'apparence
- Crise d'ados vers 12/14 ans souvent situé à la classe de 4°

→Nos constats

- Elles sont présentes et s'affirment au sein de L'accueil
- Elles se mélangent facilement avec les garçons
- Elles se mobilisent pour dépasser un 1 complexe / 1 difficulté (≠ des garçons)
- Elles se mobilisent plus difficilement pour des activités de longues durées
- Leurs centres d'intérêt sont plus situés sur la mode et l'image
- Elles sont plus sensibles aux activités créatives et manuelles
- Elles font peu d'activité sportives mais certaines jeunes filles sont motrices et aide au développement des activités sportives
 - « On sort petit à petit de la danse »
- Il faut sans arrêt favoriser et décrypter la demande des jeunes filles

→Notre rôle

- Avoir une attention particulière pour elles
- Identifier les besoins
- Ne pas stigmatiser et lutter contre les clichés ou idées reçues séparatiste sur le genre
- Les encourager à aller jusqu'au bout

→Notre démarche

- Organiser des ateliers des actions spécifiques à leurs besoins et attentes en ouvrant à tous les publics
- Prendre appui sur les animatrices pour récolter les besoins/attentes des jeunes filles

Les + de 16 ans :

→Notre définition

- La jeunesse 16/25 ans connaît une période de « politisation ». Dans cette période le jeune accède à la vie publique. Il souhaite être visible et reconnu dans la sphère publique. Les jeunes se sentent « adultes » mais ne se sentent pas reconnus comme tels.
- Ils s'approprient l'espace public, se rendent visibles, et participent plus facilement aux manifestations locales.
- Ils acceptent mieux la différence et les autres points de vue, ils arrivent mieux à négocier, argumenter & gérer leurs émotions. Ils ont également la volonté de faire des choix.
- Les jeunes souhaitent se retrouver entre amis... ils veulent de l'infos sur l'emploi, les formations, le logement, la santé les transports, comment bouger et sortir...
- Ils sont en recherche d'accompagnement à leurs projets individuels ou collectifs (bafa/permis job d'été ou projet de loisirs)

→Nos constats

- En âge d'aller au lycée les 16/18 ans, ils sont rencontrés les vendredis soir et les samedis après midi
- Les + de 18 ans sont très peu représentés mais sont quand même présents pour donner des nouvelles
- Ils se fédèrent souvent autour du sport en lien à leur âge
- Ils se confrontent à l'âge principal des premières consommations (alcool/cigarettes et cannabis vers 17/18 ans)
- Les consommateurs de stupéfiants sont visibles sur l'espace public et on assiste à une montée en puissance des trafics en tout genre
- Ils ont une envie de prendre des initiatives mais restent principalement des consommateurs d'activités → notion d'engagement difficile

- Actuellement l'animation jeunesse ne dispose d'aucun financement pour cette tranche d'âge. L'équipe fonctionne uniquement par appel à projet.
- L'idée de temps de proximité pour aller à la rencontre de jeunes invisibles est à l'étude.
- L'animateur référent travail sur le devenir d'une action globalisée type « éducation de prévention » qui fera le lien sur des temps plus formels entre les différents acteurs locaux et partenaires.
- Le fonctionnement de l'espace est peu adapté (Alsh 11/17 ans).

→Notre rôle

→ Pour les 16/18 ans

- Accueillir dans les espaces jeunes
- Emmener vers du projet collectif
- Encourager l'investissement/l'implication dans la vie locale et citoyenne
- Les accompagner dans le monde du travail

→ Pour les + de 18 ans

- Accueillir
- Informer, relayer, aménager des espaces en lien à leurs préoccupations (Point Infos Jeunesse...)
- Organisation partenariales de stages et d'ateliers
- Participer à la réflexion autour de la mobilité, de l'habitat des jeunes (mobilisation de partenaires)

→Notre démarche

- Ecouter
- Décrypter la demande et l'identifier
- Programmés des temps spécifiques
- Passer le relais vers les bons professionnels tout en les accompagnants dans les démarches
- Rester vigilants sur les consommations et pratique de certains jeunes.
- Concertation en équipe pour une réponse appropriée

4) Les moyens mis à disposition :

• Matériels :

Redéploiement des différents lieux d'accueil :

① **A Montreuil-Bellay** : Espace jeunesse ouvert quotidiennement, il est situé au 54 rue du Poitou non loin du CSCRC dans le quartier de la Herse

② **Au Puy Notre Dame** : Espace jeunesse ouverture les semaines paires il est situé dans la salle St Vincent sur le parking de la Mairie du PND

③ **Au Coudray-Macouard** : Espace jeunesse ouverture les semaines impaires, il est situé dans les locaux au Stade municipal non loin de l'école

Nous utilisons aussi parfois différents espaces communaux comme :

- Les salles communales ou de sport : réservation au préalable auprès des municipalités
- Les terrains sportifs des communes du Canton
- Le complexe sportif de Montreuil-Bellay, les city stade de MB et du Vaudelnay, ainsi que la salle des ammonites du quartier de Méron
- L'espace François Mitterrand
- Les salles des « Nobis »
- Le terrain de Beach volley sur « l'île aux moines »

Les mini-bus 9 et 7 places du CSC et le « Kangoo » :

Lors d'ateliers délocalisés sur une commune d'un des 2 pôles du canton de Montreuil-Bellay, les villes traversées d'un même pôle peuvent faire l'objet d'un ramassage. Cela permettant d'emmener des jeunes d'autres communes, il faut néanmoins qu'une demande soit effectuée auprès de l'équipe.

La caravane MSAP :

La Caravane MASP assure de permanences pour le public sur le canton. Elle joue un gros rôle sur l'été pour les jeunes à la piscine de MB. En effet elle sert à la fois de lieu de regroupement d'informations jeunesse pour l'été mais aussi comme outil d'animation et d'autofinancement.

Ici les jeunes peuvent à tout moment solliciter le CSC pour faire de la vente de boissons et friandises l'été, les bénéfices constituant une bourse appelée « Bourse jeunes ». Cette bourse peut être utilisée par les jeunes pour des dépenses propres si ces dernières restent dans quelque chose d'éducatif.

- **Financiers** : cf Budget jeunesse CSC
- **Humains** : cf Organigramme CSC

L'équipe d'animation du secteur jeunesse :

- **Grégory ETHIOUX**

Coordinateur Enfance/Jeunesse, responsable de la commission jeunesse, de la bourse jeunes et de la caravane

Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports

coordinationjeunesse.csc@gmail.com

- **Benoît BONNIN**

Directeur Multi-sites des accueils de Loisirs Jeunes. Référent des espaces de Montreuil-Bellay et du Puy Notre Dame. Animateur de rue, référent proximité rencontre des «jeunes invisibles ».

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
option Loisirs Tout Public

animationjeunesse.csc49@gmail.com

- **Gwendoline LAURY**

Référente de l'espace jeunesse du Coudray Macouard. Animatrice référente PIJ

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
option Loisirs Tout Public

animationjeunesse.csc@gmail.com

Cette équipe d'animation est renforcée à chaque période de vacances scolaires par le recrutement d'animateurs vacataires. Une des volontés du Centre à ce jour est de former un stagiaire BPJEPS et de disposer d'un animateur en contrat d'apprentissage.

5) Fonctionnement des espaces jeunes

Les espaces jeunes sont destinés à l'accueil des jeunes du territoire cantonal sans distinctions ni discriminations. Ils sont déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Maine & Loire et s'inscrivent dans le cadre réglementaire et législatif des accueils collectifs de mineurs fixé par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Le fonctionnement de ces derniers est basé sur celui d'un accueil libre. **Les jeunes sont donc libres de leurs allers et venues.**

Conformément à la réglementation en vigueur, le personnel d'encadrement des espaces jeunes est composé d'un directeur titulaire ou en cours de formation BAFD ou BPJEPS et d'animateurs titulaires ou en cours de formation BAFA ou BPJEPS.

Sera toujours présent sur la structure ou en sorties, au moins un animateur pour 12 jeunes. Ceci afin de répondre aux attentes & besoins des jeunes et d'en assurer efficacement la sécurité. Au sein des différents accueils, les jeunes doivent pouvoir trouver un lieu adapté à leur âge, un lieu d'écoute et de rencontre entre jeunes sur fond de respect des règles et des personnes.

La majorité du personnel de l'équipe est titulaire de l'attestation du PSC1. Toutes les activités sportives spécifiques sont encadrées par des moniteurs brevetés d'état, et les baignades surveillées par une personne titulaire du SB (si les participants sont âgés de moins de 14 ans).

Une pharmacie est présente dans les locaux et devra être emportée pour toutes activités extérieures. Un téléphone est également à disposition selon les espaces avec un affichage des numéros d'urgence.

Les activités programmées (sorties, stages, activités extérieures nécessitant un trajet en véhicules...) font l'objet **d'une autorisation parentale globalisée sur l'année à la signature de la fiche adhésion**. En cas de déplacements non prévus en dehors du cadre de l'ALSH, une fiche d'autorisation simple est renseignée avec la nature précise de l'activité, les horaires de départ et d'arrivée ainsi que certaines informations complémentaires.

Néanmoins selon la nature et les besoins des différents projets portés par les jeunes certaines activités ou déplacements liés à ces projets pourront être organisées de manière autonome.

Modalités d'inscriptions :

Chaque famille doit être adhérente au CSC et remplir une fiche d'adhésion (12€ par famille ou 6€ pour un jeune âgé de plus de 16 ans), une fiche sanitaire doit être remplie pour chaque jeune, avec l'attestation de la carte vitale et s'acquitter de la cotisation aux activités jeunesse d'un montant de 2€ par jeune. Dans le cadre de notre accueil de loisirs, par soucis de cohérence et de cohésion, nous ouvrons nos activités aux jeunes qui ont terminé leur parcours scolaire primaire.

→L'inscription aux activités :

Définition	Constats	Rôles	Démarches
Démarches administratives	Manque d'anticipation et de responsabilisation des jeunes Complexité pour les jeunes, familles (tous publics) Méconnaissance des différents services	Volonté de responsabiliser le jeune (lien avec le CSC pour remettre les différents papiers administratifs) Explication des démarches et ce qu'elles permettent (différents services du CSC) Communiquer sur les différents services proposés par le CSC	Création d'un support de com° les services et les droits Je suis adhérent au CSC : Je suis... j'ai le droit ... Changement des modalités d'inscriptions : payantes au CSC et gratuites au CSC ou par tél ou mail auprès des animateurs
Inscriptions aux activités payantes et diverses adhésions	Présence d'argent au sein de l'espace jeunes et transports systématique d'argent vers le CSC chaque soir (danger)	Limiter les manipulations d'argent et de transports d'argent	Où ? à l'accueil du CSC Quand ? en période scolaire : pas de dates fixes et donc jusqu'à la veille de l'activité En période de vacs : 1 date de lancement inscriptions Le vendredi 14h-21h et le mercredi 14h-18h au CSC une semaine avant la période

L'inscription aux activités payantes se fait uniquement au secrétariat du CSC.

Elle n'est définitive que lorsque le jeune a réglé son activité, **ce qui ne laisse pas la place à quelque réservation.**

Pour ces mêmes activités, les inscriptions seront closes la veille du jour de l'activité (une liste d'attente est prévue au secrétariat en cas d'impossibilités ou d'annulations).

6) D'autres objectifs

- La mobilité des jeunes :

→Notre définition

Capacité du jeune de se donner les moyens de connaître ce qui existe et de tendre vers le monde extérieur

→Nos constats :

- des jeunes qui s'interdisent de bouger hors de leur commune, de leur milieu
- une méconnaissance de ce qui existe (réseaux de transports...)
- coût du permis trop important pour certains jeunes
- le territoire rural isole des jeunes

→Notre Rôle et notre démarche :

- Prendre appui sur les expériences positives et les valoriser
- Espace jeunesse comme lieu d'information des jeunes sur ces questions et penser à un aménagement
- Imaginer un nouvel outil de mise en réseau (mise en lien pour le transport)
- A partir de FB → lien vers page « Bouge »
- Rapprochement avec le transport solidaire en dernier recours

- L'ouverture culturelle :

→Notre définition :

Notion d'être ouvert par rapport à la diversité culturelle

- S'ouvrir à d'autres horizons « aller vers »
- Découvrir

→Nos constats :

- Pauvreté culturelle personnelle et/ou familiale
- Programmation trop ciblée sur l'adulte
- Horaires/jours pas adaptés au public
- Coût financier (idée de choix/priorité = frein à l'ouverture culturelle)

- Manque d'infos et publicité ciblée
- En règle générale le jeune reste centré sur lui-même (du mal à aller vers autrui)
- Vacances familiales restreintes (côte atlantique en générale avec peu d'activités inédites)
- Difficile de les mobiliser « challenge journalier »

→ Notre rôle et notre démarche :

- Favoriser l'ouverture culturelle malgré les échecs
L'équipe doit :
 - Être force de proposition/se tenir informée et informer les jeunes
 - Se mobiliser pour diminuer les coûts financiers (partenariats/subventions/bourses jeunes/caravane...)
 - Proposition d'activités inédites toute l'année et surtout sur les séjours
 - Amener les jeunes à s'ouvrir et proposer
 - Favoriser la découverte des cultures étrangères (ce qui nous est inconnu)

- Le vivre ensemble/faire ensemble

Pour l'équipe d'animation le vivre ensemble c'est :

Un concept de valeurs comme le respect, l'entraide, le partage, l'écoute de l'autre, l'acceptation des différences, une place pour chacun dans le collectif... qui doit se retrouver au cœur même des préoccupations de l'équipe.

→ Nos constats

Dans certains cas il est possible de vivre ensemble sans pour autant faire ensemble. Il est à noter que dans nos espaces jeunes, pour certains il est possible de vivre à côté les uns des autres.

L'équipe d'animation parle de plusieurs phases :

- La phase d'observation, moment où le jeune observe les autres avant de vivre complètement et sereinement avec le reste du groupe
- La phase de réflexion interne et personnelle sur la capacité du jeune à s'adapter et sa volonté d'intégrer le groupe

Au sein de l'accueil nous pouvons rencontrés deux types de jeunes :

- Des jeunes intégrés dans un groupe
- Des jeunes en observation (souvent de nouveaux jeunes qui appréhendent le fonctionnement initial du ou des groupes déjà existants)

D'une manière générale Vivre ensemble c'est plutôt difficile avec :

- Les différences nombreuses et variées soient elles
- Les moqueries
- Le phénomène de groupe
- Le rejet
- Les croyances (tous types de croyances)

→**Notre rôle**

- L'équipe doit veiller à ce que les jeunes arrivent à vivre ensemble

→**Notre démarche**

- Instaurer et favoriser l'écoute (à travers chaque animation/atelier ou temps de vie collectif)
- Imposer le respect de chacun (à travers un cadre de vie dans l'ALSH avec des règles bien précises respectées de tous)
- Apprendre à partager et s'entraider
- Laisser la place d'exister à chacun au sein de l'accueil
- Acceptation des différences et de l'autre

Propositions d'ateliers, d'animations, d'intervenants extérieurs et spécialisées, de débats, de mini séjours, de chantiers par et pour le collectif

- **Autonomie des jeunes**

→**Notre définition**

A partir d'un cadre de référence, à l'environnement présent, capacité à interagir critiquer et/ou s'adapter à ...

Critère de réussite :

- Les jeunes s'organisent
- Les jeunes proposent
- Moins besoin de l'adulte sur une même tâche
- Moins besoin de l'adulte
- S'affirment/ gain en estime/en confiance en soi

→Notre rôle

- Evaluer le jeune au regard du collectif et du projet/de l'activité
 - Veiller à ce que le jeune s'y retrouve dans le collectif
 - Réguler les singularités au profit du collectif
 - Accompagner le jeune vers un apprentissage
 - Analyser les réussites et les échecs
- **Responsabilisation des jeunes :**

→Notre définition

Capacité à analyser/autoévaluer sa pratique, son fonctionnement pour le faire évoluer

Critère de réussite :

Prendre une initiative, être force de proposition

→Nos constats

- Difficulté pour s'engager
- Le « Tout » tout de suite, difficulté sur le moyen et/ou long terme
- Fonctionnement avec la société = individualisme
- Difficulté à adopter une conscience et une responsabilisation collective
- « Tous concernés, tous responsable » ??? et les jeunes là-dedans ?

→Notre rôle et notre démarche

- Vigilance
 - Analyser les écarts de l'intérêt individuel par rapport à l'intérêt collectif
 - Promotion du collectif outil d'épanouissement du jeune
 - Accompagner des projets
- **Valorisation des jeunes :**

→ Notre définition

Mettre en lumière les actions, réalisations et acquisitions des jeunes et l'accompagnement pédagogique effectué

→Nos constats :

- Besoin de plus de connaissance de lisibilité et visibilité des réalisations des jeunes et de l'accompagnement professionnel effectué
- Reconnaissance des jeunes comme acteurs de la société
- Manque de mise en valeur de l'apport éducatif

→Notre rôle et notre démarche :

- Faire de la valorisation un objectif pédagogique
- Axer les bilans sur l'éducatif
- Evaluation des projets
- Cibler une à 2 actions fortes par période à analyser sur la plus-value éducative
- Quels apports pour quels acteurs ? 1) jeune 2) parents 3) élus et/ou partenaires

- Insertion professionnelle des jeunes :

→ Notre définition

Ce sont les jeunes qui se responsabilisent et sont acteurs de leurs projets d'insertion professionnelle

→Nos constats :

- Regard photocopié sur le projet d'appel
- Une envie de gagner de l'argent très vite
- Des jeunes portés sur l'intérêt individuel

→Notre rôle et notre démarche :

- Être relais d'informations sur les partenaires d'insertion, sur les offres et sur les connaissances de ce qui existe (covoiturage/bus...)
- Fédérer des partenaires autour de notre champ d'action : L'action collective
- Job d'été/ découverte des métiers / ateliers collectifs
- Organisation de chantiers
- Accueil de stagiaires sur nos métiers et/ou service civique
- Travailler sur l'aide à la mobilité
- Être à l'écoute des jeunes de leurs démarches et de les interpréter.

- Le handicap

→Notre définition

Pour l'équipe d'animation le handicap c'est l'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales, ou voir même sensorielles.

→Nos constats

Accueillir un jeune en situation de handicap soulève un certain nombre de freins selon qu'il soit handicapé moteur ou mental.

En effet, selon le degré, il pourra être difficile pour l'équipe d'accueillir un ou plusieurs jeunes porteurs de handicap sur certaines de nos animations. Voir même carrément impossible d'accéder à l'espace à proprement parlé dans certains cas. Les transports de personnes handicapées, la question d'accueillir des jeunes majeurs sujet à un handicap mental (en lien avec les tranches d'âges accueillies et à la réglementation DDCS) et aussi et surtout quel niveau de handicap mental pouvons-nous accepter d'accueillir au sein de notre espace jeunes sont autant de sujets à de multiples questionnements.

Pour répondre à la question du handicap l'équipe a travaillé autour d'objectifs précis pour les l'accueil de jeune porteur de handicap moteur :

- Favoriser l'accès aux animations et ainsi qu'à l'espace jeune (le lieu d'accueil)
- Valoriser le jeune porteur de handicap
- Associer les parents sur les conditions et la mise en œuvre de l'accueil

→Notre rôle et notre démarche

Dans sa volonté d'accueillir sans aucune discrimination l'équipe recevra toute sollicitation et toute demande d'accueil.

L'équipe, précise que cet accueil ne peut se faire qu'en **3 temps bien distincts**. De manière pédagogique, voici ce que l'équipe souhaite mettre en œuvre :

Avant l'accueil :

- Organiser un temps de rencontre au préalable
- Echanger sur le niveau du handicap du jeune en question
- Présentation de l'équipe, les locaux et les animations
- Concertation en équipe sur la prise de décision de l'accueil
- Prévenir et sensibiliser les autres jeunes avant l'accueil

Pendant l'accueil :

- Proposition d'un animateur référent par jeune porteur de handicap (chargé du bien vivre du jeune et du lien à la famille)
- Vigilance pédagogique (intégration aux différents groupes)
- Démarche en 2 temps → Le jeune
→ Intervention de l'équipe si besoin
- Selon le degré d'autonomie du jeune prévoir 2 encadrants par sortie ou animation

Et enfin après l'accueil :

- Entretien du lien informel, indispensable aux parents

L'équipe a également travaillée autour d'objectifs précis pour l'accueil de jeune porteur de handicap mental :

- Accompagner l'intégration du jeune afin d'éviter l'isolement
- Permettre un accès, un accueil adapté sur des temps ciblés
- Travailler « le vivre-ensemble » dans l'acceptation des différences

Notre démarche d'accueil se situe là aussi en trois temps identiques à ceux d'un accueil de jeune porteur de handicap moteur avec une différence près, celle d'une démarche progressive d'accueil. L'équipe identifiera une sortie adéquate qui répondra au besoin et aux capacités à la fois du jeune accueilli mais aussi aux capacités de l'équipe à pouvoir prendre en charge le jeune en question.

Pour répondre à cet accueil un peu particulier, l'équipe a alors travaillée autour de questions qui seront traitées lors de la rencontre au préalable de l'accueil. De manière générale ces questions viendront préciser la nature du handicap et comment il se traduit au quotidien :

- Quel est son rapport à l'autorité ?
- Peut-il avoir des pertes de contrôle ? Comment le canaliser ?
- Peut-il dans certain cas faire usage de la violence ?
- Quel est son lien à l'intime ? (Idée d'autonomie)
- Le rapport au sexe opposé
- Comment vivrait-il les moqueries ?
- Quelles activités possibles ?
- Quels sont ses centres d'intérêt ?
- Va-t-il venir par envie ?

- Avec quelle tranche d'âge va-t-il être plus à l'aise ?
- Quels sera notre interlocuteur ? La famille, l'éducateur ou autres ?
- Présente-t-il des phobies ?
- Un transport peut-il être possible ou envisagé ?
- Quelle est sa durée de concentration maximum ?

7) Charte des animateurs

Respect de la confidentialité des informations entendues, code de déontologie.
Libre expression des animateurs, liberté de s'exprimer, de donner ses opinions, ses idées sans jugement.

L'animateur ne fait pas cavalier seul, il travaille en équipe, respecte ses horaires et le planning fixé. La réussite de l'accueil jeune repose à 90% sur les qualités humaines de l'équipe d'animation.

Une attention toute particulière est portée sur l'image que l'équipe renvoie aux différents publics accueillis (façon d'être, style vestimentaire, politesse et respect du matériel)

→ **Problèmes/conflits :**

- Dans tous les cas, en référer aux animateurs permanents & au directeur de l'accueil. Ce dernier doit être mis au courant de tout problème rencontré avec un jeune et/ou sa famille. Un cahier de transmission doit être rempli **lors de toute situation anormale rencontrée**
- Entre animateurs : se conformer au droit de réserve et en aucun cas devant les jeunes
- Avec un jeune : selon le niveau, la régulation passe par la concertation de l'équipe

→ **Rappel du cadre légal & éducatif**

- La cigarette : Respect de la loi Evin en vigueur. Dans le cadre de notre action éducative, il est demandé aux animateurs de **ne pas fumer avec ou même devant les jeunes** afin d'éviter toute incitation à la consommation
- Drogue & alcool : Respect de la loi en vigueur. De plus, nous interdisons l'accès dans tous les espaces jeunes, si l'animateur en charge du groupe juge que l'état du ou des jeunes en question ne permet pas de garantir la sécurité du reste du groupe

En séjour, leur consommation est interdite y compris au titre de la découverte culturelle ou d'un quelconque accord parental.

Dans la même lignée, la consommation de chichas est interdite ainsi que toute consommation de boissons type énergisantes.

→Responsabilités

- Éviter tant que possible d'être seul avec un jeune
- S'interdire tout contact ou toute relation sur des réseaux sociaux avec un jeune en dehors du réseau jeunesse servant de support de communication

L'équipe est responsable des jeunes lorsque ceux-ci sont à l'intérieur des espaces jeunes et lorsqu'ils participent aux animations quand ces dernières sont proposées en plein air.

Une autorisation parentale est demandée pour toutes activités non préalablement prévues nécessitant un déplacement du jeune organisé par le Centre-Socioculturel.

Des jeux de clés des espaces jeunes seront prêtés aux animateurs occasionnels qu'ils devront restituer complets à la fin de leur contrat et ils s'engagent à ne pas en faire de double sauf sur demande du Centre-Socioculturel.

De manière générale, chacun doit veiller au respect du matériel du Centre-Socioculturel et à sa bonne utilisation.

→Les couples de jeunes :

Les couples de jeunes sont permis, mais ne seront pas autorisés à dormir ensemble lors des séjours.

Dans les espaces jeunes, la gêne occasionnée par un couple sera appréciée par les animateurs et régulée en conséquence.

Signature de chacun :

8) Règlement intérieur



REGLEMENT INTERIEUR Des espaces jeunesse 2020

Fonctionnement et horaires :

Les locaux jeunesse sont des espaces où l'accueil est libre, ils sont ouverts à tous **ayant terminé l'école primaire, adhérents** et ayant leur **cotisation au CSC Roland CHARRIER à jour.**

→ **Les jours et horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires** (espace jeunes de Montreuil-Bellay) :

- **les mercredis & samedis** : de 14h à 18h
- **les vendredis** : de 17h à 21h

→ **Pendant les vacances scolaires :**

Les matinées seront réservées aux chantiers jeunes ou à la préparation des séjours jeunes sur inscription.

Les locaux « jeunes » sont ouverts :

- *Pour Montreuil-Bellay*, du lundi au vendredi de 14h à 20h, (Hormis les jours de sorties ou d'animations particulières).
- *Pour Le Puy Notre-Dame (semaine paire) et Le Coudray-Macouard (semaine impaire)*, du lundi au vendredi de 14h30 à 18h.

😊 responsabilités et documents à fournir :

- ☞ L'équipe d'animation est responsable des jeunes dans le local et lors des activités organisées par le secteur jeunesse du CSC (sorties, soirées, animations cantonales, ...)

- ☞ **Une adhésion** à la structure et **une fiche sanitaire individuelle** sont indispensables pour participer aux activités "jeunesse" payantes
- ☞ Chaque jeune devra s'acquitter du montant de **2€ de cotisation pour l'accès à l'espace jeunes et les animations gratuites**
- ☞ **L'autorisation parentale** pour tous les **transports en véhicules** est demandée en début d'année sur la fiche d'adhésion.
- ☞ Les **inscriptions aux activités payantes** se font à l'accueil du CSC et seront **effectives et définitives au paiement.**

Droits et devoirs des jeunes

Co-construit avec les jeunes

☺ J'ai le droit :

- De venir à partir du moment où j'ai terminé **l'école primaire.**
- De venir et partir quand je souhaite
- De me servir des jeux et du matériel du local (et de les ranger bien sûr !!) en ayant prévenu l'animateur présent auparavant

☺ Je dois :

- Respecter et entretenir le matériel et le Local
- Respecter les autres jeunes
- Respecter les animateurs
- Avoir un langage correct
- Ne pas voler le matériel du local
- Ne pas emmener d'objets dangereux (couteaux, cutter...)
- Les consommations :
 - Arriver non-alcoolisé et ne pas emmener d'alcool
 - Respecter la loi sur la cigarette en vigueur + (interdiction de rouler ses cigarettes dans l'espace jeune)
 - Ne pas emmener de produits illégaux, ou arriver au local en ayant consommé des produits
 - Respecter la loi sur l'interdiction totale de tout commerce de produits psychoactifs à l'intérieur ou aux abords de l'espace jeunes



RESPECT



Les sanctions

☞ Selon la faute commise et **après concertation en équipe** :

☞ Un Avertissement



☞ Organisation de temps de régulation



☞ Contact avec les parents



☞ Contact ou signalement auprès de la Municipalité ou des services de police en fonction de la faute



☞ Privation d'une activité ou exclusion temporaire voire définitive du Local



9) Evaluation du projet

- Les moyens

Dans un premier temps et afin de s'assurer du respect des objectifs définis par le projet pédagogique, chaque animateur veillera à libérer la parole aux jeunes en fin d'activité afin de mieux cibler leur ressenti. Cette étape donnera lieu à un réajustement possible en fonction de chacun. Cet échange permettra à l'animateur d'analyser à chaud les avis des jeunes. Dans un second temps, une évaluation collective se fera en réunion d'équipe.

- Les critères

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis pour évaluer la réponse aux objectifs du projet pédagogique sont les suivants :

Indicateurs quantitatifs

- mixité d'âge, de sexe et d'horizons différents
- nombre de projets collectifs réalisés
- assiduité des jeunes
- nombre de jeunes ayant fait la demande d'atelier ou de projet
- diversité des activités proposées

Indicateurs qualitatifs :

- coopération et entraide des jeunes pendant les activités
- implication des jeunes dans les activités
- complémentarité des projets d'animations au sein de l'équipe
- adaptation des activités proposées aux différents publics

CONCLUSION :

Ce projet pédagogique se veut une expérimentation qui, grâce à la coopération de tous, saura évoluer pour devenir une véritable richesse. Pour cela, nous restons à l'écoute et à la disposition de chacun et ce, dans l'intérêt du public accueilli.